

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE :
12^{ème} RÉUNION DU COMCEC SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE
GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière (GTFC) a tenu avec succès sa 12^{ème} Réunion le 28 mars 2019 à Ankara, Turquie, sous le thème «*Infrastructure financière par les biais des Finances Islamiques dans les Pays Membres de l'OCI*». Au cours de la réunion, le GTFC a mené des délibérations sur le financement des infrastructures par le biais de la finance islamique dans les pays membres. Par conséquent, les participants ont formulé des recommandations de politique.

Recommandations de Politique 1 : *Élaborer un cadre juridique et réglementaire pour créer un environnement propice à la réalisation d'investissements de grande envergure dans les infrastructures par le biais de la finance islamique.*

Justification : Les projets d'infrastructure sont vastes et complexes avec une longue période de maturité. Il est nécessaire d'atténuer les risques juridiques et réglementaires découlant des investissements dans ces projets afin d'encourager le secteur financier à investir dans le secteur des infrastructures. Cela peut être fait en fournissant un cadre juridique solide en PPP qui décrirait les principes clés sur la manière dont les projets d'infrastructure sont achetés et mis en œuvre. Étant donné le caractère unique de divers secteurs d'infrastructures, il peut être nécessaire d'adopter des lois sectorielles (par exemple l'énergie, les aéroports, les chemins de fer, etc.) qui répondent aux besoins de leurs spécificités. Par ailleurs, des lois et réglementations financières applicables à différents secteurs financiers islamiques (par exemple le marché bancaire, non bancaire et des capitaux) sont nécessaires pour créer un environnement favorable à la croissance de la finance islamique et qui contribue au développement de ses infrastructures. Enfin, les lois fiscales doivent être ajustées pour uniformiser les conditions et les règles en matière de finance islamique et de finance conventionnelle, le cas échéant.

Recommandations de Politique 2 : *Augmenter le nombre et la part des institutions financières non bancaires islamiques afin d'accroître la contribution de la finance islamique aux investissements dans l'infrastructure.*

Justification : Les caractéristiques de bilan des institutions financières non bancaires (constituant des opérateurs takaful, banques d'investissement, fonds de pension, etc.) conviennent mieux au financement de projets d'infrastructure à long terme. Toutefois, les institutions financières islamiques non bancaires sont relativement petites et ne contribuent pas assez aux investissements dans le secteur des infrastructures. Il est nécessaire de créer davantage d'institutions financières non bancaires islamiques et d'accroître leur part dans l'ensemble du secteur non bancaire. En particulier, le renforcement des parts des fonds de pension et des fonds souverains conformes à la Charia pourrait accroître la contribution du financement des infrastructures par le secteur financier islamique.

Recommandations de Politique 3 : *Développer l'infrastructure des marchés des capitaux islamiques pour faciliter l'émission de différents types de projets Sukuk et d'autres instruments, selon les besoins, pour les projets d'infrastructure.*

Justification : Les marchés financiers facilitent la levée de fonds pour des projets d'infrastructure auprès de divers types d'investisseurs. La gamme des investisseurs varie des

grands investisseurs institutionnels aux institutions financières non bancaires et aux investisseurs particuliers. Par ailleurs, les institutions financières, comme les banques islamiques, préfèrent investir dans des sukuk de projets négociables plutôt que de financer directement des projets d'infrastructure, car ils sont non-liquides. Encourager le développement des marchés des capitaux islamiques et renforcer son rôle dans le développement des infrastructures nécessiteraient un cadre juridique et réglementaire solide et propice à l'émission de sukuk. De plus, les structures de projet de sukuk étant complexes, la fourniture de modèles pour différents types de sukuk peut augmenter davantage leur nombre d'émissions.

Recommandations de Politique 4 : *Encourager les modèles innovants à utiliser le secteur social islamique (Zakat, Waqf et Sadaqah) pour fournir des services d'infrastructure sociale (tels que l'éducation et la santé) à condition qu'ils soient conformes à la Charia.*

Justification : Le secteur social islamique tel que Zakat, Waqf et Sadaqah est une source clé inexploitée susceptible de fournir des services d'infrastructure sociale. Dans certains pays comme la Malaisie et l'Indonésie, des modèles innovants de ces institutions ont été utilisés pour fournir certains services d'infrastructure sociale aux couches les plus pauvres de la population. Étant donné que la Zakat, le Waqf et la Sadaqah sont potentiellement vastes et que de nombreux pays membres sont confrontés à des contraintes de financement pour financer des projets d'infrastructure, la finance sociale islamique peut être mobilisée pour fournir certains services d'infrastructure sociale tels que l'éducation et la santé, à condition qu'ils soient conformes à la Charia.

Recommandations de Politique 5 : *Améliorer la capacité et le capital humain pour accroître l'utilisation de la finance islamique pour le financement des infrastructures.*

Justification : L'un des principaux problèmes liés à l'implication de la finance islamique dans les projets d'infrastructure est de disposer de produits appropriés conformes à la Charia. Étant donné que les projets sont vastes et impliquent des arrangements contractuels complexes, de nombreuses subtilités doivent être résolues du point de vue de la Charia. Cependant, un nombre limité d'institutions financières islamiques comprenant la complexité du financement de projet et les services de conseil basés sur la Charia peuvent également être rares et coûteux. Il est donc nécessaire de réduire le fossé des connaissances et de renforcer les capacités en matière d'utilisation du financement islamique pour les projets de PPP et de sensibiliser davantage les parties prenantes à un recours accru au financement islamique pour les projets d'infrastructure.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils de Politique :

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière : Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

Financement de Projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait des appels de propositions de projets chaque année. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à être financés à travers les subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour réaliser les recommandations de politique susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires,

des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/documents de formations, etc.